



AUTRES DOCUMENTS A FOURNIR A L'INSCRIPTION Accueils de Loisirs Sans Hébergement

Tout dossier sans la photocopie des pièces justificatives ne sera pas pris en compte

<p><input type="checkbox"/> 1 Fiche famille unique</p> <p><input type="checkbox"/> 1 fiche sanitaire par enfant et par activité complétée avec photocopies des vaccins, si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires joindre un certificat médical de contre-indication.</p> <p><input type="checkbox"/> Copie du document de Projet d'Accueil Individualisé (PAI).</p> <p><input type="checkbox"/> 1 photo par enfant et par activité</p> <p><input type="checkbox"/> Copie de l'attestation d'assurance responsabilité civile périscolaire et/ou extra-scolaire 2020/2021</p> <p><input type="checkbox"/> Annexe 1 signée du Règlement Intérieur</p>	<p>Pour le calcul de la participation familiale (Q F): NB : si vous fournissez les impôts, copie de l'avis d'impôt où l'enfant est rattaché :</p> <p><input type="checkbox"/> Copie (recto / verso) avis d'imposition 2020 sur revenus 2019</p> <p><input type="checkbox"/> ou de non imposition</p> <p><input type="checkbox"/> ou attestation de paiement CAF ou MSA de moins de 3 mois.</p> <p>En l'absence de ces documents, le quotient familial sera appliqué au tarif maximum. (Les familles ne souhaitant pas communiquer le montant de leurs revenus se verront classées dans la tranche tarifaire la plus élevée).</p>
---	--

TARIFS ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT (St Ferréol) (valables du 1/01/2021 au 31/12/2021)

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF JOURNEE	TARIF ½ JOURNEE
Inférieur à 396	4,00 €	2,00 €
De 397 à 796	5,00 €	2,50 €
De 797 à 1196	6,00 €	3,00 €
Supérieur à 1196	8,00 €	4,00 €
Extérieur	60,00 €	30,00 €

Les tarifs sont fixés par Délibération en Conseil Municipal et appliqués du 1er Janvier au 31 Décembre 2021

Le paiement se fait lors de la réservation.

La réservation est définitive.

Les absences ne sont pas déductibles.

L'admission d'un enfant en Accueils de Loisirs Péri-scolaire est liée à une inscription dans un établissement scolaire.

Seuls les dossiers complets et correctement remplis seront enregistrés.

Les inscriptions sont possibles du 1er Janvier 2021 jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Les réservations se font :

7 jours calendaires avant la présence de l'enfant aux activités :

- sur le Portail Famille AGORA

- au Service Enfance Jeunesse

SERVICE ENFANCE JEUNESSE - Avenue du Maréchal Leclerc

Tel : 04.90.40.51.79 ou 04.90.40.51.15

Du Lundi au Vendredi :de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h